

Commission des Stupéfiants & Psychotropes N°7

Séance du 19 juin 2014

N°	Points à l'ordre du jour	Pour info/ avis
I	Compte-rendu de la séance du 20 mars 2014 (approuvé par voie électronique le 29/05/14)	Information
II	Annonce des conflits d'intérêts	Information
III	Dossiers thématiques	
III-1	Evaluation des risques de pharmacodépendance, d'abus et d'usage détourné des substances, plantes, médicaments ou autres produits mentionnés à l'article R. 5132-98 du code de la santé publique et leurs conséquences pour la santé publique	
III-1-1	Rivotril® : Evaluation des mesures prises pour réduire le mésusage du clonazépam	Avis
III-2	Evaluation des substances ou médicaments psychoactifs en vue de leur classement sur la liste des stupéfiants ou des psychotropes, ainsi que les conditions de prescription et de délivrance de tels médicaments	
III-2-1	Proposition de classement comme stupéfiant des préparations injectables de kétamine	Avis
Point d'actualité		
III-3	Réévaluation du rapport bénéfice/risque des médicaments psychoactifs	
III-3-1	Arbitrage européen concernant les spécialités pharmaceutiques à base de méthadone et contenant de la povidone	Information
III-4	Rendre des avis sur les mesures à prendre pour préserver la santé publique dans le domaine de la lutte contre la pharmacodépendance, l'abus et l'usage détourné ainsi que sur toute question concernant l'application des dispositions relatives aux substances et préparations vénéneuses	
III-4-1	Sulfate de morphine par voie orale : - Données d'addictovigilance ; - Etat des lieux de l'utilisation comme traitement de substitution aux opiacés	Avis Information
IV	Questions diverses	